



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT  
DU  
Puy-de-Dôme

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers absents : **3**

**OBJET :**  
**Sollicitation d'une subvention du MESR – musée de la coutellerie**

- N°6 -

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le 22/05/2025

ID : 063-216304303-20250512-250512\_6-DE

**S<sup>2</sup>LO**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

**SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 12 mai à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 6 mai 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Sérap ALP, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Catherine PAPUT ;  
Sophie DELAIGUE à Christophe MANKA ;  
Michel COMBRONDE à Pierre SUREDA ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;  
Michelle MAGNOL à Sylvain HERMAN ;  
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Monique DURAND-PRADAT ;

Secrétaire de séance :

Philippe BARRAU

**SOLICITATION D'UNE SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - MUSÉE DE LA COUTELLERIE**

- **Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;
- **Vu** les articles L441-2 et L451-2 du Code du patrimoine ;
- **Vu** l'article 12 de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;
- **Considérant** que Le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ouvre en 2025 l'Appel À Projets (AAP) « Valorisation des collections scientifiques patrimoniales » pour l'informatisation et la valorisation des collections scientifiques patrimoniales, dans le cadre d'un dialogue entre science, recherche et société ;
- **Considérant** que le musée de la Coutellerie, engage dès 2025, un ambitieux chantier des collections, pour procéder à l'inventaire, à l'informatisation, au marquage et au dépoussiérage des 20 000 objets de la collection, avant leur déménagement dans de nouvelles réserves ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le musée de la Coutellerie à répondre à cet AAP pour financer une partie des dépenses afin de mener les opérations de numérisation du chantier des collections en 2026, estimées à 77 698,14 euros Toutes Taxes Comprises (TTC) ;

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Plan de financement prévisionnel pour les prestations externes			
Financeurs	Statut	Pourcentage	Montant sollicité
MESR	À solliciter	70 %	54 389,00 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		70 %	54 389,00 €
Fonds propres		30 %	23 309,14 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		30 %	23 309,14 €
Coût Total HT		100 %	77 698,14 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :**

- **Approuve** la sollicitation d'une subvention auprès du MESR pour le financement du chantier des collections du Musée de la Coutellerie ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Philippe BARRAU



Le Maire

  
Stéphane RODIER

